

Fiche de poste

Coordinateur.rice Accès aux soins / Communication

Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) d'ANCENIS

Intitulé du poste	Coordinateur.rice Accès aux soins
Nature du poste	Administratif
Positionnement hiérarchique	Le/la coordinateur.rice exercera ses fonctions selon les orientations définies par le Conseil d'Administration (CA) de l'Association « CPTS D'ANCENIS» et dépendra administrativement du Groupement d'Employeurs Inter-URPS Pays de la Loire.
Positionnement fonctionnel	L'organisation du travail et les missions du salarié sont définies par le CA de la CPTS auquel il rend compte dans le cadre de la convention de mise à disposition entre le Groupement d'Employeurs et la CPTS.
Missions et activités	<p>1) Mettre en œuvre et animer l'axe n°1 de l'ACI : « Missions relatives à l'accès aux soins : faciliter l'accès à un médecin traitant et améliorer la prise en charge des soins non programmés » :</p> <ul style="list-style-type: none">● Animer le parcours d'accès aux soins non programmés retenu par la CPTS● Suivre l'outil permettant une visualisation des créneaux prévus● Animer et organiser le réseau d'effecteurs <p>● Participer aux réunions du Services d'Accès aux Soins (SAS) 44 et rendre compte</p> <p>● Évaluer les besoins de SNP</p> <p>● Organiser la réponse aux patients sans médecin traitant</p> <p>● Développer la maîtrise de stage et organiser l'accueil des stagiaires sur le territoire</p> <p>● Être force de proposition et accompagner le développement d'un dispositif SNP paramédical</p> <p>● Accompagner la mise en place de protocoles de coopération le cas échéant.</p> <p>2) En lien avec la coordinatrice de la CPTS, animer le groupe de travail Education Thérapeutique du Patient (ETP)</p> <p>3) En lien avec la coordinatrice de la CPTS, mettre en œuvre et animer la mission 5 « Mission en faveur de l'accompagnement des professionnels de santé sur le territoire »</p> <ul style="list-style-type: none">● Participer à l'amélioration de la visibilité de la CPTS auprès des professionnels de santé et des partenaires en participant à la gestion de la communication : faire connaître la CPTS, présenter les actions de la CPTS, contribuer à la newsletter, actualisation du site internet, déploiement et promotion des outils de communication mis en place.● Mise en place des ateliers prendre soin des soignants avec les

	<p>professionnels du groupe de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Faire de l'attractivité une priorité collective pour accueillir de nouveaux professionnels de santé notamment par la création d'un pool de remplaçants ainsi que d'un kit d'installation à destination des nouveaux professionnels sur le territoire. ● Contribuer à faire de la CPTS une structure accueillante et identifiée sur le territoire. <p>4) Mettre en œuvre le projet de la CPTS sous la responsabilité du CA : Organiser les réunions des groupes de travail et réaliser le suivi des décisions prises</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Faire le suivi des actions en cours, les réaliser et les évaluer. ● Accompagner la mission « gestion de crise sanitaire » en lien avec la coordinatrice de la CPTS <p>5) Participation à la représentation de la CPTS auprès des instances territoriales et régionales (CLS, PTA, ARS, CPAM, GHT, collectivités territoriales...) et des partenaires. Cette liste n'est pas exhaustive et peut évoluer dans le temps.</p>
<p>Compétences et qualités</p>	<p>Les « savoirs »</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Organisation du système de santé, politiques et acteurs de santé ● Fonctionnement et problématiques des professionnels de santé ● Connaissance du territoire et de ses acteurs ● Connaissances en gestion administrative et gestion de projet <p>Les « savoir-faire »</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Savoir animer des réunions ● Capacité à mettre en relation des professionnels ● Capacité à coordonner des actions ● Mener et suivre un projet dans son déroulement, son financement et son évaluation ● Organiser et prioriser son travail ● Travailler en pluriprofessionnel <p>Les « savoir-être »</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Aisance relationnelle ● Capacité à s'adapter à différents interlocuteurs ● Capacité d'analyse et de synthèse ● Esprit du travail en collaboration et en partenariat ● Rigueur et organisation ● Capacité d'écoute ● Capacité d'initiative et autonomie
<p>Qualification</p>	<p>Niveau master 2 et expérience en santé publique ou dans la coordination en santé</p>
<p>Conditions</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Poste à pourvoir à partir du 1^{er} septembre 2023 - Recrutement via le Groupement d'Employeurs Inter-URPS Pays de la Loire - Forfait jour en CDI + RTT

	<ul style="list-style-type: none">- Rémunération à partir de 2700€ brut (fonction de l'expérience)- Déplacements sur le territoire de la CPTS principalement et occasionnellement à l'échelle de la région (remboursement des frais kilométriques)- Permis B et véhicule personnel indispensables- Disponibilité en soirée (réunions)
Contacts	Géraldine L'HONNEN : ge.contact@interurps-pdl.org Mathilde BAHUAUD : contact@cpts-ancenis.fr